



MAIRIE

DE

VINZIER

**1 Place de la Mairie
74500 VINZIER**



Téléphone

04 50 73 61 19



Fax

04 50 73 66 49



Courriel

mairie@vinzier.com



Site

vinzier.com

Siret Commune de Vinzier
217403088 00016

**Réglementation de la circulation
Sur la Route de Vers les Granges RD32
Et Route de l'ancien Chemin
du 16 janvier au 17 février 2023**

Le Maire de la Commune de VINZIER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1 et suivants et L. 2213-1 et suivants ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4^{ème} partie), approuvée par l'arrêté du 7 Juin 1977 ;

Vu la demande de l'entreprise GIAMMATTEO RESEAUX -AEI -EE, ZI du Lac - Avenue Marc Seguin, 07000 PRIVAS, pour effectuer des travaux pour le changement de support BT.

Vu l'autorisation n°22-10787 de la Direction des Routes du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

ARRÊTE

Article 1^{er} La circulation se fera sous **alternat par feux tricolores, la vitesse sera limitée à 30km/h, sur la Route de Vers les Granges (RD32) et route de l'Ancien Chemin du 16 janvier au 17 février 2023.**

Article 2 La signalisation et le balisage nécessaires seront assurés par l'entreprise GIAMMATTEO RESEAUX-AEI-EE.

Article 3 Ampliation du présent Arrêté sera transmise à la Gendarmerie d'EVIAN-LES-BAINS, au CPI du Haut Gavot, à l'entreprise GIAMMATTEO RESEAUX-AEI-EE.

Fait à VINZIER, le 22 décembre 2022

**Le Maire,
Marie-Pierre GIRARD**



GIRARD Marie-Pierre - Maire : Auteur de l'acte

Publié sur le site internet de la commune le :
le 23 décembre 2022